

L'anthropologie aboriginaliste : de l'application à la fiction

BERNARD MOIZO

À l'issue d'un terrain de deux ans dans une communauté aborigène du nord-ouest de l'Australie, j'ai rédigé un mémoire de Ph. D. pour l'Université de Canberra. Lors de mon séjour dans cette communauté j'avais été, au gré des situations et des sollicitations, « simple » anthropologue, conseiller communautaire, anthropologue conseil pour la communauté puis pour l'organisation aborigène locale, et enfin expert pour le gouvernement australien. Dans ma thèse, qui aborde les problèmes d'émergences identitaires dans le contexte d'une communauté aborigène, j'avais choisi de ne pas aborder certains thèmes et d'utiliser des pseudonymes pour tous les individus. J'en ai fait parvenir un exemplaire à la communauté via l'organisation aborigène locale. Quelques semaines plus tard, un courrier du « Council for Aboriginal Reconciliation » m'informait, par l'intermédiaire de son anthropologue conseil, que « la communauté aborigène de Fitzroy Crossing avait exprimé de sérieuses réserves sur le contenu de la thèse et en particulier sur certaines informations que la communauté considérait comme confidentielles ». L'auteur de cet avis n'avait pas lu ma thèse et ignorait tout de cette communauté. Il me fallut donner la liste de

toutes les personnes en possession d'un exemplaire de ce Ph. D., en limiter l'accès dans les bibliothèques, inclure une copie de la lettre du « Council for Aboriginal Reconciliation » après la page de garde et enfin m'engager par écrit à ne pas le publier. J'appris par la suite, grâce à des aborigènes de cette communauté, que la plainte émanait d'un seul individu qui avait été froissé de ne pas retrouver dans l'ouvrage son « histoire de vie » telle que lui, selon ses souvenirs, me l'avait racontée.

L'ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE : UN APERÇU HISTORIQUE

Au cours des trente dernières années deux éléments fondamentaux ont induit un regain d'intérêt des sciences sociales pour les Aborigènes : la dynamique liée au changement des relations entre Aborigènes et non-Aborigènes, l'importance croissante donnée aux premiers dans la politique australienne. Il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau car depuis plus d'un siècle les intérêts scientifiques pour les populations aborigènes d'Australie ont connu des hauts et des bas en fonction de deux paramètres : les courants théoriques successifs en ethnologie puis en anthropologie, les diverses politiques gouvernementales vis-à-vis des Aborigènes (Cowlshaw 1986 : 4).

Dans le passé, la plupart des études australianistes étaient guidées par deux présupposés indissociables qui ont persisté jusque dans les années 60. Il semblait certain que les Aborigènes étaient voués à une disparition à plus ou moins brève échéance, et il était donc impératif de collecter le maximum de données ethnographiques pendant que la « vraie culture aborigène » persistait. Cette « vraie culture aborigène », celle d'avant les contacts avec les Européens, était considérée comme appartenant au patrimoine de l'humanité et à ce titre représentait un intérêt pour l'anthropologie.

Le domaine australianiste se caractérise par une alternance entre recherche théorique et appliquée. Le plus souvent les modèles théoriques viennent de l'extérieur, Angleterre dans un premier temps puis États-Unis, et les données ethnographiques sont utilisées pour les

étayer. À l'inverse les approches appliquées datent de l'époque coloniale, elles se basent sur des études de cas parmi les Aborigènes afin d'être utilisées par l'administration coloniale australienne auprès des populations autochtones du Pacifique et de la Nouvelle Guinée.

Pour être en mesure de comprendre l'orientation prise par l'anthropologie contemporaine en Australie, il est fondamental de rappeler l'institutionnalisation de la discipline. Au-delà de l'histoire de la discipline en Australie y apparaît le développement d'une approche intellectuelle spécifique, en particulier par le biais des changements de relations entre chercheurs et populations aborigènes. Peterson (1990 : 4) suggère un découpage historique des grandes phases des études aboriginalistes que je reprends jusqu'en 1986 :

- 1870/1925 Les recherches systématiques
- 1925/46 Le développement de l'anthropologie professionnelle
- 1946/67 L'ère de l'anthropologie universitaire
- 1967/76 Le bouleversement du statut des Aborigènes
- 1976/86 La décennie des anthropologues conseil
- Après 1986 Le retour à la théorie

Il n'est pas nécessaire de revenir dans le détail sur le contenu des phases les plus anciennes mais il est utile de relever les points forts spécifiques à chacune. La première se caractérise surtout par des séjours de longue durée sur le terrain et par la forte proportion de non spécialistes parmi les ethnographes (médecins, entomologistes, biologistes, fonctionnaires) ¹. La seconde est fondamentale pour la discipline car elle débute avec la création de la chaire d'anthropologie à Sydney, occupée par Radcliffe-Brown. C'est au cours de la troisième phase que le gouvernement a créé sa propre école d'administration coloniale dont les élèves devaient faire un séjour parmi les populations aborigènes avant d'être envoyés en poste dans les différentes

1. On rappellera pour l'anecdote que les deux grands pionniers de l'ethnographie aboriginaliste, Spencer et Gillen étaient respectivement professeur de biologie à Melbourne et receveur des postes à Alice Springs.

îles du Pacifique. À la fin de cette période, alors que paradoxalement on perçoit les prémices d'un changement de conditions des Aborigènes, l'anthropologie australianiste est toujours en pleine phase de sauvetage culturel : Meggit affirme publiquement, en 1961, lors de la conférence inaugurale de l'Australian Institute of Aboriginal Studies (AIAS)² qu'il est impossible d'en apprendre plus sur les Aborigènes et que désormais tout est archivé à Canberra (Barnes 1988 : 269), ce qui aujourd'hui fait sourire. La période suivante est celle des bouleversements du statut des Aborigènes : elle débute par leur obtention de la citoyenneté australienne – ils étaient jusqu'alors pupilles de la nation – pour se terminer par la loi sur la reconnaissance de leurs droits fonciers dans le Territoire du Nord.

La décennie qui marque un réel tournant dans les approches et attitudes des anthropologues vis-à-vis des populations aborigènes s'ouvre avec la création des Conseils de la Terre (Land Councils), organismes aborigènes sous tutelle directe ou indirecte de l'État, chargés de défendre les droits des Aborigènes et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs conditions de vie. De nombreux emplois sont proposés aux anthropologues aboriginalistes soit par l'État fédéral, soit par les États fédérés, soit encore par les organismes ou communautés aborigènes. Les recrutements s'effectuent parmi les jeunes diplômés sans statut en dehors de tout contrôle scientifique et institutionnel; on assiste alors à une scission entre l'anthropologie classique, représentée par les universitaires, et une anthropologie alternative à vocation appliquée qui émerge parmi les anthropologues conseils. Au-delà des problèmes de qualification des anthropologues conseils, de ceux d'éthique et de déontologie soulevés par les anthropologues des milieux universitaires, il existe en Australie un *a priori* sur les travaux d'anthropologie appliquée qui, pour beaucoup, est synonyme d'une anthropologie engagée voire subversive. Cette dévalorisation de l'anthropologie appliquée s'ap-

2. L'Australian Institute of Aboriginal Studies avait pour vocation première la linguistique et l'archéologie. Pendant longtemps les recherches en anthropologie sociale ont été négligées, tout comme l'était l'enseignement de cette discipline dans les universités australiennes (Peterson 1990 : 16).

puie principalement sur l'idée, aujourd'hui critiquée (Berndt et Tonkinson 1988 : 4-7), qu'elle ne permet pas à la discipline de progresser tant au niveau ethnographique que théorique. L'autre problème de l'anthropologie appliquée concerne sa place au sein de la discipline : s'agit-il simplement d'une mise en pratique de l'anthropologie classique à d'autres champs ou est-il nécessaire de développer des modèles méthodologiques et théoriques propres à ce nouveau volet de la discipline ? (Horton 1986 : 1). Ce problème trouvera partiellement une solution quand, au milieu des années 1980, les anthropologues conseils regagneront les milieux universitaires pour rentabiliser leur expérience pratique et légaliser leur statut, les anthropologues en place quant à eux n'hésitant plus à s'impliquer dans des recherches directement liées aux droits fonciers et aux conditions de vie des Aborigènes.

La grande nouveauté de cette période est une approche anthropologique non plus axée sur la 'tradition', ou ce qui était considéré comme telle, mais qui s'intéresse aux changements et aux transformations sociales d'une société minoritaire confrontée à l'État et aux politiques gouvernementales qui lui sont destinées. Ainsi l'interface du monde aborigène et non-aborigène devient centrale dans les études australianistes alors qu'avant les Aborigènes étaient souvent étudiés en dehors du contexte australien blanc (Cowlshaw 1986 : 8-9). Les stratégies et les réponses des sociétés aborigènes dans un contexte de confrontation État/minorités, les dynamiques de changements socio-culturels, l'émergence des leaders politiques aborigènes, les mouvements identitaires et les définitions des identités et des cultures aborigènes deviennent les thèmes principaux des recherches australianistes qui sont communs à la plupart des études sur les populations minoritaires.

Si ce dynamisme des études aboriginalistes a profité à la discipline, il est aussi à l'origine de l'émergence de conflits entre anthropologues et Aborigènes, surtout au niveau des organisations militantes aborigènes et de leurs représentants. La loi de 1976 qui reconnaît les droits fonciers des Aborigènes sur leurs terres ances-

trales dans le Territoire du Nord, stipule que pour être légale cette reconnaissance nécessite une décision de justice et donc un procès. Au cours de ce procès, qui oppose l'État fédéral à un groupe d'Aborigènes, les anthropologues, en tant qu'experts techniques, doivent présenter un rapport établissant la légitimité du droit foncier et de la revendication. Dans la plupart des cas, le rapport du ou des anthropologues recrutés sur appel d'offre par l'État, fait foi auprès du tribunal. Cependant, il y a toujours suspicion que l'anthropologue soit par avance acquis à la « cause » aborigène et donc que ses conclusions soient partiales et en faveur des Aborigènes. Cette suspicion a conduit certains juges à exiger, comme pièces à conviction, les notes de terrain des anthropologues afin de tenter de prouver que la revendication foncière ne reposait pas sur des faits ethnographiques. Au nom des règles d'éthique et du secret professionnel, les anthropologues impliqués ont refusé de produire leurs notes de terrain (Palmer 1986 : 34). Par souci déontologique, la majorité des chercheurs impliqués dans des études sur la légitimité des droits fonciers aborigènes se garda de prendre position alors que les Aborigènes s'attendaient à ce qu'ils le fassent dans tous les cas et bien entendu en leur faveur. Ce malentendu est en partie la cause des relations conflictuelles mentionnées plus haut.

En 1986, l'AIAS célèbre les 25 ans de l'anthropologie australianiste. Les relations entre anthropologues et Aborigènes, le rôle des anthropologues dans la politique aboriginaliste voire leur « complicité » avec l'État, ainsi que les problèmes d'éthique, de déontologie sans oublier les responsabilités professionnelles des anthropologues vis à vis des Aborigènes ont fait l'objet d'un numéro spécial de la revue *Australian Aboriginal Studies* (1986, Vol. I) publiée par l'Institut Australien des Recherches Aborigènes qui montre bien le malaise et les préoccupations des anthropologues à cette époque. La participation australienne à la conférence de Londres sur les chasseurs-cueilleurs est la plus importante alors que paradoxalement ce type d'activité économique est en voie de disparition parmi les populations aborigènes. Ce paradoxe traduit à la fois l'engouement pour

les nouveaux thèmes de recherche et le malaise de la discipline tout en assimilant l'anthropologie australienne aux seules publications aboriginalistes (Berndt et Tonkinson 1988 : 6).

DE L'EXPERTISE À LA FICTION

Dans un contexte politique difficile où les pressions de certaines organisations aborigènes sont nombreuses, il est aujourd'hui délicat de faire du terrain en Australie. Paradoxalement, alors que les possibilités d'emplois s'accroissent pour les anthropologues et que les contrats en milieu aborigène sont nombreux, la plupart des chercheurs australiens délaissent les études aboriginalistes au profit de l'Asie du Sud-Est.

Les interventions d'organisations aborigènes via leurs représentants, le plus souvent non-aborigènes, sont croissantes et ponctuent tous les stades de la recherche : élaboration d'un projet, obtention d'un permis, contrôle des relations anthropologue/informateurs, avis sur travaux avant publication. Si l'aval d'une population pour une recherche qui la concerne et le retour de l'information se justifient pleinement, les interférences constantes voire la censure exercée par certains au nom des Aborigènes sont tout aussi intolérables pour le chercheur que l'était le contrôle du gouvernement australien sur les travaux anthropologiques dans les années 1950 (Cowlshaw 1986 : 7-9).

D'un autre côté, il est impossible pour un anthropologue, dans le contexte australien contemporain, de ne pas intervenir dans les relations entre l'État et la communauté dans laquelle il travaille. Pour certains, cette intervention est une « responsabilité professionnelle » (Palmer 1986 : 31) ou même un devoir sous peine pour l'anthropologue de s'associer au processus de domination étatique des Aborigènes (Rose 1986 : 28). Pour d'autres c'est un « contre-don » du chercheur à la société au sein de laquelle il effectue des recherches et auquel il ne peut se soustraire (Sullivan 1986 : 17-18). Tout d'abord parce que l'expertise des anthropologues est reconnue par les autorités australiennes mais aussi et surtout parce que les problèmes juri-

diques, administratifs et politiques auxquels sont confrontés les Aborigènes nécessitent une formation et un savoir-faire qu'ils maîtrisent mal du fait de leur longue marginalisation en Australie. Dans ce contexte l'anthropologue devient souvent un intermédiaire entre l'État et les Aborigènes; certains par engagement personnel vont même jusqu'à supplanter les leaders des mouvements aborigènes qui avaient émergé des années 1970. Certains anthropologues sont ainsi devenus des 'anthropologues conseils' dont certains, depuis, censurent les chercheurs extérieurs. D'un point de vue déontologique cette projection du chercheur dans et à travers les autres est discutable dans la mesure où la distance indispensable à l'analyse anthropologique n'existe plus quand il y a confusion entre le discours scientifique et l'idéologie des populations auprès desquelles on intervient.

Ce rôle d'expert et d'intermédiaire est d'autant plus attirant qu'il permet souvent à l'anthropologue d'avoir accès à des informations de très bonne qualité car l'intérêt des informateurs est directement en jeu³. En Australie, dans le cas d'une revendication territoriale, la généalogie détaillée d'un groupe, le complexe mythico-religieux qui l'unit à un site, son histoire depuis la colonisation et la perpétuation des activités rituelles sont des éléments pris en compte par la justice pour permettre de justifier un droit foncier voire d'en obtenir la reconnaissance auprès de l'État. Les Aborigènes ont donc tout intérêt à fournir le maximum d'informations à l'anthropologue qui défendra leur dossier en justice. Cette situation est parfois délicate, car les données collectées dans un contexte spécifique, où l'intérêt et l'anonymat en font la qualité, peuvent par la suite être utilisées dans un autre contexte par l'anthropologue. C'est pour tenter de faire face à ce « détournement d'informations » que les Aborigènes exigent, entre autres choses, le retour des données sous forme écrite avant publication, mais là aussi on assiste de plus en plus à des dérives. Auparavant, seuls les écrits et l'iconographie relatifs à la religion

3. Je ne mentionne pas ici l'élément financier mais il est important. Pour le chercheur qui est payé sur des fonds gouvernementaux ou aborigènes par la société dans laquelle il travaille, la situation est on ne peut plus paradoxale.

masculine ou féminine, à certains rites initiatiques et à la description d'objets « secrets-sacrés » faisaient l'objet de restriction d'accès dans les bibliothèques et lieux publics, au pire de veto à l'impression ou à la publication. C'est pourquoi l'utilisation des pseudonymes et l'évitement de certains thèmes sensibles existent depuis longtemps dans les études aboriginalistes même si ces attitudes ont quelque chose d'illusoire. À présent, les thèmes de recherche sont restreints et orientés et la censure a tendance à se généraliser pour les autres, dans un climat de paranoïa tant parmi les Aborigènes que chez les anthropologues pour des raisons différentes. Les contraintes et les pressions sont telles que les anthropologues aboriginalistes doivent éviter certains thèmes de recherche : dans le domaine religieux (descriptions d'objets sacrés, analyses de rituels masculins ou féminins) ; politique (émergence de leaders aborigènes, conflits entre groupements et organisations aborigènes) ; ou social (problèmes liés aux métis, différences entre Aborigènes en milieu urbain et en milieu rural). Il reste possible d'effectuer de telles recherches mais cela peut conduire le chercheur à une anthropologie fiction dans la mesure où, non seulement on utilise des pseudonymes pour les individus, ce qui est parfaitement légitime, mais aussi pour les lieux, les localités, voire les communautés aborigènes. Il s'agit là d'un leurre qui ne trompe personne car les Aborigènes concernés savent très bien, malgré les pseudonymes, de qui l'on parle et du lieu dont il s'agit. On trouve aussi des descriptions édulcorées ou même occultées de rituels auxquels on fait pourtant référence. Le résultat est un sentiment de malaise et de frustration : les individus et les faits existent mais si l'on souhaite maintenir un discours scientifique ils deviennent fictionnels. Plus grave, mais les exemples sont heureusement peu nombreux, certains chercheurs ont produit une anthropologie fictive, soit en présentant des groupes aborigènes dont ils affirmaient qu'ils n'avaient jamais eu de contacts avec les Européens, soit par le biais d'études ethno-historiques basées uniquement sur le discours des Aborigènes et leur perception du passé. On note aussi dans la littérature récente consacrée aux Aborigènes une recrudescence des « histoires de vie ».

Il s'agit d'ouvrages de lecture facile, qui sont le plus souvent des commandes des Aborigènes ou alors produits comme des obligations contractuelles de certains chercheurs qui pensent ainsi pouvoir obtenir des Aborigènes les autorisations nécessaires pour mener des recherches sur des thèmes sensibles. La publication de ces nombreuses biographies aborigènes répond aussi à un fort sentiment de culpabilité, prédominant chez la plupart des Australiens, vis-à-vis des relations passées entre Européens et Aborigènes et sur les conditions de vie présentes de ces derniers. Malheureusement le contenu de ces « histoires de vie » est si stéréotypé et le non-dit tellement flagrant qu'on peut considérer la plupart comme des sous-produits de la recherche⁴.

Dans l'anthropologie australianiste les catégories « vérité » et « savoir » diffèrent d'un contexte à l'autre et peuvent s'opposer. Dans le cas des droits fonciers on attend de l'anthropologue qu'il établisse la vérité à partir du savoir communiqué par les Aborigènes. Pour une recherche sur le domaine religieux, l'anthropologue élabore un discours de savoir à partir de la vérité détenue par les Aborigènes. Dans ce contexte particulier, l'anthropologue est confronté à un dilemme : soit produire deux types de résultats (un pour l'État et/ou les Aborigènes, l'autre pour la discipline et la communauté scientifique), soit employer des subterfuges comme cet anthropologue autrichien qui, sans doute pour préserver ses bonnes relations avec une communauté aborigène, ne renvoyait que ses publications en allemand.

Pour faire face à ces contraintes de la recherche et refuser les pressions excessives de l'État comme celles des populations étudiées, je crois qu'il faut prendre le risque de l'indépendance critique, dans le choix du sujet et dans son traitement, même s'il faut subir une censure d'un côté ou de l'autre, comme j'ai pu en faire moi-même l'expérience, relatée en introduction de ce texte.

4. Le recueil d'histoires de vie édité par Marshall (1988) est certes très pittoresque mais il n'apporte que très peu d'informations sur les conditions de vie des Aborigènes dans les stations d'élevage et leurs relations avec les Européens par rapport à l'ouvrage de Berndt (1987) qui traite d'un sujet similaire à la même période.

Moizo Bernard. (1997)

L'anthropologie aboriginaliste : de l'application à la fiction

In : Agier Michel (ed.), Augé M. (pref.) Anthropologues en dangers : l'engagement sur le terrain

Paris : Jean-Michel Place, (30), 65-74. (Les Cahiers de Gradhiva ; 30). ISBN 2-85893-300-6